

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Georges BAVAUD

Eucharistie et sacrifice pour un
dialogue œcuménique

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1988, tome 84, p. 268-277

© Abbaye de Saint-Maurice 2013

Eucharistie et sacrifice

Pour un dialogue œcuménique

Les Réformateurs ont reproché à l'Eglise catholique d'avoir enseigné que, dans l'Eucharistie, Jésus, non seulement se donne en nourriture aux croyants, mais encore s'offre à son Père en sacrifice.

Certes, les protestants reconnaissent que les chrétiens, en célébrant la Cène, se présentent à Dieu dans une attitude sacrificielle, car le Saint-Esprit nous rend capables d'être fidèles à notre vocation décrite par saint Pierre dans sa première Epître 2, 5 : « Vous-mêmes, comme pierres vivantes, prêtez-vous à l'édification d'un édifice spirituel, pour un sacerdoce saint, en vue d'offrir des sacrifices spirituels, agréables à Dieu par Jésus-Christ. »

Ainsi Pierre Viret, s'adressant aux catholiques, reconnaît que les Pères de l'Eglise ont recouru à un langage sacrificiel lorsqu'ils parlent de l'eucharistie, mais il regrette, cependant, que ce vocabulaire ait été l'une des origines des « erreurs » papistes.

« Puisque le sacrement de la sainte cène de Notre Seigneur est l'une des principales choses que l'Eglise ait, pour glorifier Dieu, elle a été appelée sacrifice par les anciens... combien que ce mot ne fût pas le plus propre au monde. Car il eût mieux valu user de quelque autre plus convenable, pour copper (sic) chemin aux erreurs qui après sont survenues en ceci. »¹

Le témoignage de Pierre Du Moulin

Parmi les théologiens réformés du XVII^e siècle, Pierre Du Moulin est celui qui, à notre connaissance, expose avec le plus de sympathie la doctrine des Pères relative au caractère sacrificiel de l'eucharistie. Dans le chapitre

¹ *L'office des morts fait par dialogues...* 1552, p. 357. Dans notre ouvrage *Le Réformateur Pierre Viret*, Labor et fides, Genève 1986, p. 278.

intitulé : *Comment et en quel sens la sainte Cène peut être appelée sacrifice*², P. Du Moulin résume d'abord la doctrine biblique sur le thème des sacrifices offerts par les chrétiens. Puis il établit le lien qui réfère la Cène au sacrifice de la Croix.

« L'Écriture Sainte appelle sacrifices les aumônes, les prières, le cœur contrit et humilié, le martyre, le ministère de l'Évangile et généralement toute sorte de bonne œuvre.

» Mais il y a des causes particulières pour lesquelles la sainte Cène peut être appelée sacrifice. I. Premièrement parce que ce Sacrement a été institué pour annoncer la mort du Seigneur jusqu'à ce qu'il vienne, I Cor. 11. Par ainsi la sainte Cène peut être appelée sacrifice, puisqu'elle représente le sacrifice de la mort du Seigneur. Selon que les signes et représentations prennent ordinairement le nom de ce qu'elles signifient. »

Aux yeux de ce théologien, même l'expression fréquemment utilisée par les catholiques, celle d'offrande par l'Église de Jésus au Père, est susceptible d'un bon sens.

« II. Item, il se peut dire qu'en la sainte Cène nous offrons Jésus-Christ à Dieu, en tant que nous prions Dieu qu'il reçoive pour nous le sacrifice de sa mort. »

Du Moulin rappelle ensuite le sens du mot *Eucharistie* :

« III. En troisième lieu la S. Cène est un sacrifice d'Eucharistie, c'est-à-dire d'action de grâces pour les bénéfices de Dieu et principalement pour le bénéfice de notre rédemption par Jésus-Christ. »

L'auteur évoque aussi les offrandes concrètes des dons que les chrétiens apportaient au début de la liturgie. Le recours au terme de *sacrifice* pouvait s'appuyer sur la Bible et le vocabulaire sacrificiel avait une portée apologétique auprès des païens.

« IV. L'ancienne Église avait une raison particulière d'appeler la sainte Cène sacrifice : car la coutume était que chaque fidèle apportât ses dons et présents sur la table dont une partie était employée pour la sainte Cène : le

² Pierre Du Moulin, ministre de la Parole de Dieu en l'Église de Paris. *Bouclier de la foi ou défense de la confession de foi des Églises du Royaume de France. Contre les objections du Sr Arnoux Jésuite*. Abraham Paccard, Sedan 1621, CLVII Sect. pp. 629-631.

reste était pour la nourriture des pauvres : et ces présents étaient appelés sacrifices et oblations (...). Pour ces causes, les Anciens appelaient ordinairement ce S. Sacrement sacrifice. Ce qu'ils faisaient plus volontiers parce que par ce moyen, ils apprivoisaient à la Religion chrétienne les païens qui tenaient une religion sans sacrifices être une pure irréligion : qui est la (sic) reproche que les païens faisaient aux chrétiens au rapport d'Origène au 8^e livre contre Celsus, que les chrétiens n'avaient ni autels, ni statues, ni temples. »

Du Moulin essaie même de donner une signification acceptable à l'expression si souvent condamnée par les protestants, celle de *sacrifice propitiatoire*. Cependant, à ses yeux, celle de *sacrifice d'action de grâce* est la plus appropriée.

« (...) Y ayant deux sortes de sacrifice, l'un propitiatoire et de rédemption : l'autre eucharistique et d'action de grâces, la S. Cène est un sacrifice propitiatoire en Sacrement et commémoration, en même façon que le calice est le Testament, et que le pain est le corps du Christ : et que la Circoncision était l'alliance de Dieu : et que la pierre dont coulaient les eaux était Christ, comme parle l'Ecriture. Mais à parler proprement, la S. Cène est un sacrifice d'action de grâces : et comme il est dit au Canon de la Messe : *sacrificium laudis, un sacrifice de louange*. Dont aussi les anciens l'ont appelée Eucharistie, c'est à dire action de grâce. »

Du Moulin a bien vu que le sacrement se situe dans une médiation « descendante » (Dieu se donne aux hommes) et que le sacrifice est au service d'une médiation « ascendante » (l'homme s'offre à Dieu).

« Ne faut trouver étrange qu'une même action soit appelée sacrement et sacrifice. Car entre un sacrement et un sacrifice il y a telle différence qu'entre prendre et donner³. Ainsi la Cène peut être sacrement en tant que Dieu nous y donne et communique ses grâces, et sacrifice, en tant que nous lui offrons nos louanges et actions de grâce. »

Dans une nouvelle section de son livre, Pierre Du Moulin se réfère à deux théologiens catholiques très célèbres :

« Bref la vérité est si forte, que nos adversaires hors (sic) la chaleur de la dispute parlent ordinairement comme nous. Lisez Lombard au quatrième

³ Le verbe *recevoir* serait meilleur que celui de *prendre*.

livre des Sentences, en la Distinction douzième, à la lettre G : et Thomas d'Aquin en la troisième partie de sa Somme. Question 83, Article premier : et vous verrez qu'ils s'accordent entièrement avec nous et qu'ils tiennent que l'Eucharistie n'est appelée sacrifice pour autre raison que parce que commémoration y est faite du sacrifice de la croix ; et parce que le sacrifice de la mort du Seigneur nous y est appliqué, pour être participants de ce bénéfice. »⁴

La critique de l'enseignement catholique

Si nous avons bien compris Du Moulin, l'eucharistie est, à ses yeux, un sacrifice *réel* des chrétiens qui manifestent, à la Cène, leur sacerdoce baptismal. Mais par rapport au Christ, elle n'est que le *signe* du sacrifice de la Croix.

Or le Concile de Trente confesse que l'eucharistie est un *vrai* sacrifice du Christ. « Si quelqu'un dit qu'à la messe, on n'offre pas à Dieu un sacrifice véritable et authentique, ou que cette offrande est uniquement dans le fait que le Christ nous est donné en nourriture, qu'il soit anathème. »⁵

C'est sur ce point essentiel que se manifestent les objections protestantes. Du Moulin conteste aussi la doctrine du Concile sur le sacrifice propitiatoire.⁶

« Et à noter que le Concile de Trente dit que ce sacrifice est vraiment propitiatoire et qu'au Canon de la Messe le prêtre dit qu'il offre un sacrifice *pour la rédemption des âmes*. »⁷

Il pose alors ce dilemme : « Qu'on me dise si la rédemption ou rachat que le prêtre offre à Dieu en la Messe est le même rachat que celui que Jésus-Christ a offert en la croix, ou si c'est un autre. Si c'est le même, il faut nécessairement que le prêtre offre en sacrifice réel la mort de Jésus-Christ : ce qui est impossible, car Jésus-Christ ne meurt point réellement en la Messe. Que si c'est un autre rachat et rédemption, voilà deux prix de rédemption et un autre rachat de nos âmes que la mort de Jésus-Christ : et

⁴ *Ibidem*, CLVIII Sect. p. 637. De fait, saint Thomas est très sobre lorsque, dans la Somme théologique, il répond à cette question : « Est-ce que, dans ce sacrement, le Christ est immolé ? »

⁵ Session XXII, canon 1.

⁶ *Ibidem*, canon 3.

⁷ Ouvrage cité, CLV Sect. p. 608.

sous ombre de nous appliquer la rédemption faite en croix, substituer une autre rédemption, et ainsi forger un autre Evangile. »⁸

Du Moulin souligne *l'unicité* du sacrifice rédempteur et il mentionne He 10, 10 : « Nous sommes sanctifiés par l'oblation du corps de Jésus-Christ *une fois* faite. » Il cite encore He 10, 14 : Jésus « par une *seule* oblation a consacré pour toujours ceux qui sont sanctifiés. »⁹

Le théologien protestant écoute la réponse catholique : « On répond qu'il s'est offert une seule fois sanglamment, mais qu'il est offert plusieurs fois non sanglamment. Abus : car s'offrir plusieurs fois non sanglamment est toujours s'offrir plusieurs fois et ainsi contredire à l'Apôtre. Joint que le sacrifice sanglant se trouve en l'Ecriture mais de sacrifice non sanglant de Jésus-Christ, il n'est fait aucune mention. Eluder l'Ecriture par des distinctions sans Ecriture, est corriger l'Ecriture sous ombre de l'interpréter. »¹⁰

Du Moulin cite aussi He 9, 22 : « Sans effusion de sang, il ne se fait point de rémission de péchés. »

Il en conclut :

« Si donc la Messe est un sacrifice non sanglant, il ne s'y fait point de rémission de péchés. »¹¹

Du Moulin développe aussi une théologie du sacrifice que les exégètes modernes rejettent à juste titre : c'est la thèse de la *destruction* de la victime considérée comme l'essence du sacrifice, alors que Dieu est glorifié par l'offrande de la vie, non par celle de la mort.

« En tout sacrifice proprement appelé sacrifice, il faut que la chose offerte soit visible et que cette chose visible soit détruite par le sacrifice (...). Le corps de Jésus-Christ qu'on prétend sacrifier ne souffre en la Messe aucune destruction... Les accidents (du pain consacré) seuls se détruisent lesquels ne sont pas offerts à Dieu. »¹²

Les catholiques citent souvent Malachie 1, 11... « Depuis le soleil levant jusqu'au soleil couchant, mon Nom sera grand entre les nations et on offrira

⁸ *Ibidem*, p. 610.

⁹ *Ibidem*, p. 611. C'est l'auteur qui a souligné.

¹⁰ *Ibidem*, p. 611.

¹¹ *Ibidem*, p. 612.

¹² *Ibidem*, p. 614.

en tout lieu parfum à mon Nom et oblation pure. » Du Moulin commente ce texte en évoquant les sacrifices « spirituels » que les chrétiens offrent à Dieu.

« Au Nouveau Testament en plus d'une douzaine de passages, les prières, les aumônes, la pureté et innocence de vie, et l'œuvre du ministère sont appelés sacrifices. En ce sens, je ne doute point que la sainte Cène ne puisse être appelée sacrifice, mais sacrifice d'Eucharistie, c'est à dire d'action de grâces. »¹³

Le mémorial de la mort et de la résurrection du Christ

« *Faites ceci en commémoration de moi.* » C'est par ces mots que Du Moulin traduit l'ordre de la réitération de la Cène (Luc 22, 19) et il précise : « Ces mots sont décisifs de la question. »¹⁴

Il mentionne Aristote pour expliquer le sens du mot commémoration. Il recourt ainsi à la pensée grecque et non pas hébraïque pour préciser son interprétation :

« La mémoire est des choses passées ou absentes, comme dit Aristote au I chap. du livre de la mémoire et réminiscence. Ainsi quand les anciens appelaient les tombes des martyrs des mémoires, ils déclaraient par là que ces martyrs étaient au ciel. »¹⁵

Ainsi le thème du mémorial conduit Du Moulin à méconnaître la présence du sacrifice de la Croix dans la Cène puisque, à ses yeux, une commémoration concerne un événement passé ou absent.

Or l'exégèse moderne a redécouvert la signification biblique du mot mémorial. Le document œcuménique de " Lima " consacré au Baptême, à l'Eucharistie, au Ministère (le BEM), rédigé par *Foi et Constitution*¹⁶, s'inspire de ces études bibliques.

Nous sommes mis en garde contre un sens affaibli du mot mémorial. Il n'est pas un simple aide-mémoire.

¹³ *Ibidem*, CLVI Sect. p. 620.

¹⁴ *Ibidem*, CLXVIII Sect. p. 680.

¹⁵ *Ibidem*, p. 681.

¹⁶ Le Centurion/Presses de Taizé 1982. Nos citations dans le texte renvoient à la II^e partie du Document intitulée *Eucharistie*.

« Le mémorial n'est pas seulement un rappel du passé ou de sa signification, il est la proclamation efficace par l'Eglise du grand œuvre de Dieu et de ses promesses » (n° 7).

Nous avons cité plus haut un beau texte de Du Moulin qui montre dans l'eucharistie deux mouvements " descendant " et " ascendant ". (L'auteur, à ce moment-là, ne songe pas au thème du mémorial.)

« La Cène peut être sacrement en tant que Dieu nous y donne et communique ses grâces, et sacrifie, en tant que nous offrons nos louanges et actions de grâce. »¹⁷

Or le mémorial englobe précisément cette double médiation " descendante " et " ascendante ".

Le premier aspect est exprimé dans le n° 5 du BEM :

« L'eucharistie est le mémorial du Christ crucifié et ressuscité c'est-à-dire le signe vivant et efficace de son sacrifice, accompli une fois pour toutes sur la croix et toujours agissant en faveur de toute l'humanité. La conception biblique du mémorial appliquée à l'eucharistie exprime cette efficacité actuelle de l'œuvre de Dieu quand elle est célébrée par son peuple sous forme de liturgie. »

Le second aspect est exprimé dans le n° 8 du BEM :

« Le mémorial, comme représentation et anticipation, s'accomplit sous forme d'action de grâce et d'intercession. Proclamant devant Dieu, dans l'action de grâce, le grand œuvre de la rédemption, l'Eglise intercède auprès de lui, pour qu'il accorde à tout être les bienfaits de cette libération. Dans cette action de grâce et cette intercession, l'Eglise est unie avec le Fils, son grand Prêtre et son Intercesseur (Rom. 8, 34 ; Heb. 7, 25). »

Cependant, à nos yeux, le BEM ne montre pas suffisamment la différence entre la Pâque juive, mémorial de l'Exode et l'Eucharistie, mémorial du mystère pascal.

En effet, lorsque les juifs en exil par exemple, mangeaient l'agneau pascal, Moïse, prisonnier de la mort, vivait uniquement dans la mémoire du peuple. Cette liturgie était une profonde intercession et une intense action de grâces présentée à Dieu par la communauté. Mais Moïse, l'instrument de la libération, était absent.

¹⁷ Ouvrage cité, CLVII Sect. p. 631.

Au contraire lorsque nous célébrons l'Eucharistie, la personne qui présente d'abord le mémorial au Père, c'est celle de *Jésus*, victorieuse de la mort, et toute l'assemblée est associée à la liturgie.

Cette théologie du mémorial nous permet de répondre aux objections de Du Moulin qui ne connaissait pas la conception biblique de ce thème, si important, pour préciser la signification profonde de l'Eucharistie.

Le thème du mémorial souligne-t-il suffisamment l'aspect sacrificiel de l'eucharistie ?

Le BEM déclare : « A la lumière de la conception biblique du mémorial, toutes les Eglises pourraient revoir les vieilles controverses à propos de la notion de " sacrifice " et approfondir leur compréhension des raisons pour lesquelles d'autres traditions ont utilisé ou rejeté ce terme » (Commentaire après le n° 8).

Dans son rapport officiel sur le BEM, l'Eglise catholique, à son tour, déclare : « La présentation de *l'Eucharistie comme anamnèse ou mémorial du Christ* est très bonne. Le concept biblique de mémorial est employé de façon exacte. »¹⁸

Ainsi le thème du mémorial permet de manifester l'aspect sacrificiel de l'eucharistie. Cependant Rome précise que le BEM ne montre pas suffisamment le mystère de l'offrande ou de l'oblation du Christ et de l'Eglise. Tout l'accent est mis sur l'*intercession* du Sauveur et des chrétiens.

« Puisque le Grand-Prêtre est le Seigneur crucifié et ressuscité, on peut dire que son offrande de lui-même sur la croix a été rendue " éternelle ". Son corps glorifié est le corps du Seigneur offert une fois pour toutes. En conséquence, cela ne semble pas rendre justice à la réalité du sacrifice du Christ que de décrire la continuité de l'œuvre de salut du Christ seulement en termes de simple " intercession ". »¹⁹

De fait, l'Epître aux Hébreux présente l'entrée du Christ au sanctuaire du ciel dans un contexte sacrificiel. Il y pénètre « avec son propre sang » (9, 12). L'intercession du Sauveur dont parle He 7, 25 a pour fondement son oblation de la Croix éternisée dans la gloire.

¹⁸ Documentation catholique, n° 1954, 17 janvier 1988, p. 109.

¹⁹ *Ibidem*, p. 110.

Ainsi, on confesse le caractère sacrificiel de l'eucharistie, non pas en y voyant un "renouvellement" du mystère du Calvaire, mais en proclamant que la messe rend présente l'offrande du Christ céleste dans une liturgie qui évoque le sacrifice de la mort du Sauveur.

Dans le dialogue œcuménique, il serait bon de mettre l'accent sur cet enseignement de saint Thomas d'Aquin. « L'acte du croyant ne se termine pas à l'énoncé, mais à la réalité. »²⁰

En lisant l'Écriture, nous contemplons, dans la foi, la *réalité* de l'oblation céleste du Christ et nous confessons la *réalité* du changement du pain au corps ressuscité de Jésus. L'Église, au cours des siècles, a rapproché, non pas des concepts, mais ces deux *réalités* que nous venons de mentionner. Le fruit de cette médiation se manifeste dans la proclamation du caractère sacrificiel de l'eucharistie.

La théologie ne doit pas fonder sa réflexion sur une définition du sacrifice tirée de l'histoire des religions. Elle regardera en premier lieu les *réalités* révélées et, abordant le mystère de la Cène instituée par le Sauveur, elle recourra à un langage sacrificiel parce que la réalité du mémorial pascal nous rend présente l'offrande céleste du Christ.

Du Moulin ne peut pas suivre l'Église catholique dans cette confession de foi. Lisant l'Épître aux Hébreux, il y découvre, comme nous, la doctrine de l'oblation de Jésus entré dans la gloire. Mais en rejetant le mystère de la « transsubstantiation », il ne peut confesser, comme nous, la présence dans l'Église terrestre de l'offrande du Christ.

Viret a bien saisi l'enjeu de la controverse. Evoquant les catholiques, il déclare : « S'ils confessaient que le pain et le vin demeurent toujours pain et vin en icelle (messe), ils n'oseraient pas affirmer ni mettre en avant qu'ils offrent à Dieu du pain et du vin en sacrifice²¹ pour la rémission des péchés. »²² Et d'ajouter : « Nous ne devons donc pas être ébahis, s'ils

²⁰ *Somme théologique*: II/II 9. 1, a. 2, ad 2.

²¹ L'Église catholique pourrait reprendre l'expression de Du Moulin : « Il se peut dire qu'en la sainte Cène, nous offrons Jésus-Christ à Dieu, en tant que nous prions Dieu qu'il reçoive pour nous le sacrifice de sa mort. » Ouvrage cité, p. 629. Mais le catholique ajoutera : Le pain consacré est devenu le corps du Christ. Aussi la communauté liturgique, en union avec le prêtre, renouvelle le geste de Marie et de Joseph venus au temple présenter Jésus au Seigneur (Luc 2, 22).

²² *Des principaux points qui sont aujourd'hui en différent touchent la sainte Cène de Jésus-Christ...* Lyon 1656, p. 165. Dans notre ouvrage, p. 279.

combattent fort et ferme pour maintenir leur transsubstantiation sans laquelle ils ne peuvent maintenir leur sacrifice. »²³

Le pape Paul VI, en 1968, a confessé que la messe (...) est le sacrifice du Calvaire rendu sacramentellement présent sur nos autels. »²⁴

Cet enseignement peut être compris de deux manières. Celle du cardinal Journet qui reconnaît que Dieu est capable de rendre présent le sacrifice même de la Croix. Il est convaincu en effet que « l'acte sacrificiel rédempteur de la Croix est à la fois dans le temps et au-dessus du temps ». ²⁵

A la difficulté que la Passion, étant passée, ne peut opérer dans le présent, le Cardinal répond : « La motion de Dieu qui est éternel, peut agir sur toute la succession ultérieure par un instant provisoire, telle la Passion du Christ. »²⁶

La seconde interprétation est celle que nous avons proposée avec d'autres théologiens. Ce que Dieu rend présent sur nos autels ce n'est pas le sacrifice sanglant, mais l'âme de ce sacrifice, l'oblation d'amour qui, par la résurrection, est éternisée dans la gloire. L'immolation sanglante est seulement signifiée : sur ce point, je trouve légitime la réflexion de Du Moulin : « La sainte Cène peut être appelée sacrifice, puisqu'elle représente le sacrifice de la mort du Seigneur. Selon que les signes et représentations prennent ordinairement le nom de ce qu'elles signifient. »²⁷

L'expression employée par Paul VI : « Le sacrifice du Calvaire rendu *sacramentellement* présent sur nos autels » exige la réalité d'un *signe* (point de vue affirmé par Du Moulin). Mais la doctrine du théologien protestant n'est pas conforme à la foi catholique quand elle exclut une vraie présence, à la messe, de l'offrande d'amour du Sauveur.

Georges Bavaud

²³ *Ibidem*, p. 166.

²⁴ La profession de foi de Sa Sainteté le pape Paul VI (30 juin 1968), Saint-Paul, Fribourg 1968, p. 16.

²⁵ *La Messe. Présence du Sacrifice de la Croix*. Desclée de Brouwer, 1958, p. 93.

²⁶ *Ibidem*, p. 105. Oui, l'unique instant de l'éternité coïncide avec tous les temps. Mais la réciprocité est-elle vraie : un instant du temps peut-il coïncider avec l'éternité ? La doctrine du cardinal Journet doit surmonter cette objection. Et ce n'est pas la Révélation qui peut arbitrer cette controverse.

²⁷ Ouvrage cité, p. 629.